



L'or noir du Sénégal. Entretien avec Fary Ndao¹

mené par Odile Jolys, journaliste freelance

Le Sénégal est en passe de devenir producteur de gaz et de pétrole. La production de gaz devrait démarrer en 2022 et celle du pétrole en 2023. Quels sont les enjeux posés par ces nouvelles ressources ? Comment l'argent des hydrocarbures va-t-il être utilisé ? Comment le Sénégal pourra-t-il éviter le « syndrome hollandais », autrement dit que le développement du secteur des hydrocarbures ne se fasse pas au détriment d'autres secteurs de l'économie ? Le pays est-il prêt à faire face au défi de cette nouvelle manne financière qui peut alimenter la corruption ?

Fary Ndao, 31 ans, ingénieur géologue et auteur du livre, L'or noir du Sénégal. Comprendre l'industrie pétrolière et ses enjeux au Sénégal, paru en 2018, apporte des réponses à ces questions dans cet entretien.

¹ Fary Ndao est l'un des co-auteurs de l'ouvrage collectif Politisez-vous ! (United Press Dakar 2017)

Le Sénégal est-il prêt à recevoir l'argent du gaz et du pétrole ?

Je pense que globalement le Sénégal est bien préparé tout simplement parce qu'on a commencé à débattre de la question. Ceci est fondamental car les pays où le débat est ouvert et transparent sont ceux où en général la gestion des ressources est bonne. Il faut donc continuer dans cette voie là et c'est ce que fait la société civile en concentrant ses revendications sur l'exigence de redevabilité et la transparence.

De son côté, l'Etat se prépare en mettant en place, avant la production proprement dite, des instruments de gouvernance. C'est une bonne chose. Depuis 2013, le Sénégal a adhéré à l'initiative sur la transparence des industries extractives (ITIE) qui est une norme internationale de publication et de diffusion d'informations sur les contrats, les revenus perçus par les gouvernements. Le processus est bien rôdé à l'international et le Sénégal n'a fait que s'inscrire dans cette norme où l'Etat, les compagnies privées et la société civile jouent un rôle.

Plus récemment de nouveaux outils ont été créés. Il s'agit du comité d'orientation stratégique du pétrole et du gaz, le Cos-Petrogaz qui coordonne les activités de l'Etat dans le secteur et est directement rattaché au Président de la République. Le Code pétrolier a été également révisé au début de l'année 2019. Il prévoit des conditions légèrement plus avantageuses pour le Sénégal que le précédent sans décourager toutefois l'investissement. A mon avis, on aurait pu encore mieux faire. Ensuite, un Institut National du Pétrole et du Gaz (INPG) a vu le jour pour former des spécialistes et des ingénieurs qui pourront travailler pour la compagnie pétrolière nationale Petrosen ou les compagnies étrangères. Il a aussi pour mission de former les agents de l'administration à toutes les questions liées au pétrole et au gaz. Enfin une loi sur le contenu local a été adoptée. Elle est importante car elle vise à favoriser l'embauche de sous-traitants sénégalais. Mais les décrets

d'application de cette loi et du Code pétrolier n'ont pas encore été publiés. On attend donc de voir si le diable se cache dans les détails.

Du côté de l'opinion publique, il est important de ramener les attentes à leur juste proportion. Le Sénégal n'a pas les réserves de l'Arabie Saoudite. Est-ce que les Sénégalais savent que la manne pétrolière représentera, selon le FMI, peut-être 5% de notre PIB sur 25 ans ? C'est à dire moins que l'argent qui est envoyé par les émigrés sénégalais et moins que l'argent récolté par la Douane sénégalaise ou les Impôts et Domaines ? Si on prend en compte les découvertes qui ne font pas encore l'objet de projets économiquement viables, on irait à 8 ou 10% du PIB. Je n'ai pas lu un seul article ou vu une seule émission de télé qui ait sorti ce chiffre. Le focus est exclusivement porté sur les contrats pétroliers, leurs conditions d'octroi encore opaques comme on l'a vu avec l'affaire dite Petro-Tim. Bien que nécessaire et salubre, ce débat est loin d'être le seul qu'il faut tenir sur le pétrole. À ce propos, la presse ne doit pas seulement être une caisse de résonance des interpellations entre pouvoir et opposition. Elle doit filtrer, examiner ce qui est dit par les acteurs publics, expliquer, donner la bonne information.

Sur le plan géopolitique, le principal risque demeure la question jihadiste. Ces groupes qui agissent dans le Sahel peuvent instrumentaliser les frustrations qui pourraient exister sur l'utilisation de l'argent du pétrole, surtout dans les zones frontalières et pauvres du pays. Il faut donc faire preuve de pédagogie permanente.

Dans quels domaines des progrès restent-ils à faire ?

Premièrement, les questions environnementales sont le parent pauvre des réformes qui ont été menées jusqu'ici. Le Code de l'environnement doit être rendu plus contraignant et mis à jour en intégrant notamment les activités pétrolières offshore. On a environ 600000 personnes qui travaillent de manière directe ou indirecte dans la pêche.

C'est important et il faut préserver ces emplois. L'exploitation du pétrole, elle, ne va pas créer beaucoup d'emplois, peut-être entre 5000 et 10 000 emplois si on compte les activités industrielles, de services et de sous-traitance qui en découleront.

Or les activités de la pêche peuvent être perturbées lors des phases d'exploration et de forage, même si cela n'est pas permanent. C'est surtout la phase de production qui pose plusieurs défis environnementaux. Le pétrole et le gaz extraits d'une roche située à deux ou trois kilomètres sous terre, sortent avec de l'eau chaude, salée et contenant des traces d'hydrocarbures. Cette eau doit être traitée avant d'être rejetée. Et cela, il faut pouvoir le contrôler strictement car ce type de pollution amène de vrais problèmes pour la reproduction des poissons. Toute incidence néfaste sur la pêche doit être évitée. Il en va de la stabilité sociale du pays et de celle de son économie.

Deuxièmement, il faut éviter une nouvelle affaire Petro-Tim [*Aliou Sall, frère du Président de la République était administrateur de la société Petro-Tim qui a obtenu deux contrats d'exploration au large de Saint-Louis et Cayar. L'opposition politique, la société civile et la presse sénégalaise se sont offusquées entre autres de ce mélange des genres. Ndlr*]. Le nouveau code pétrolier parle aujourd'hui d'octroyer les blocs pétroliers par le biais d'appel d'offres. Les conditions d'entrée dans les appels d'offres peuvent éviter que des compagnies peu sérieuses comme Petro-Tim, créée l'année de l'octroi du bloc, y participent. Mais même les appels d'offres peuvent être biaisés, s'il y a par exemple une divulgation des prix proposés par les concurrents. En outre, le Code pétrolier prévoit qu'en cas d'échec des appels d'offres, le Président puisse octroyer directement les blocs pétroliers. Cette question continue donc à poser de grands défis et l'Etat devrait entendre les récriminations de la l'opposition et de la société civile là-dessus.

Personnellement, je suis pour une procédure exclusive d'appel d'offres et une plus grande

implication du Parlement sur cette question. Tout ne doit pas être laissé dans les mains de l'Exécutif. Un comité composé d'un représentant de chaque groupe parlementaire, formé sur la question, pourrait participer à la validation des contrats d'octroi de blocs pétroliers. La Constitution sénégalaise dit que les ressources naturelles appartiennent au peuple. Il est donc pertinent que les députés, représentants du peuple, soient impliqués dans l'octroi des blocs où les compagnies font de l'exploration ainsi que pour le renouvellement des licences d'exploitation.

En outre, il me semble important de légiférer sur la parenté. Il faut interdire aux parents de premier degré des personnes de haut rang impliquées dans les procédures d'octroi et de validation des marchés, comme les ministres, les directeurs généraux et le président de la République, d'avoir accès à ces marchés.

Enfin, la société civile a un plaidoyer important à mener pour une bonne utilisation des fonds issus de la production d'hydrocarbures au niveau des territoires. Que cela concerne la responsabilité sociale d'entreprise (RSE) ou des fonds spéciaux pour les territoires, il est important que la société civile formelle soit présente. Elle peut aider à structurer les demandes de la population et éviter que ces demandes ne relèvent que du social de court terme.

Comment faire pour que les revenus des hydrocarbures participent aux efforts de développement du pays ?

Deux choses me semblent primordiales. Premièrement une partie de ces revenus doit aller directement aux citoyens, c'est-à-dire aux collectivités territoriales. Deux ou trois pourcent des revenus de la production d'hydrocarbures pourraient être consacrés aux communes. Une nouvelle ligne budgétaire annuelle verrait le jour : la Redevance Sociale et Ecologique, d'acronyme RSE, en clin d'œil à la Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE). Chacune des 557 communes du pays n'y récupérerait que

quelques dizaines de millions de FCFA mais cela représenterait beaucoup pour de nombreuses communes dans le monde rural. Cet argent ne devrait servir qu'à financer des actions écologiques et sociales comme le reboisement, l'agroforesterie ou l'agriculture biologique par exemple. L'objectif est de rendre les territoires résilients, de les préparer à l'après pétrole. Ces politiques locales peuvent être développées avec le concours des élus locaux, des compagnies et de la société civile, avec bien évidemment un contrôle des organes de l'Etat. Il ne faut pas être que dans l'incitation. Le contrôle doit être rigoureux et assorti de sanctions s'il le faut. Ce dispositif permettrait, sur le moyen-long terme, une amélioration des conditions de vie des gens.

L'Etat conserve la prérogative de mener des politiques économiques mais les ressources naturelles appartenant au peuple, il faut qu'une partie de l'argent lui arrive directement. C'est une forme de RSE organisée à l'échelle nationale. Cet accès décentralisé à une (infime) partie de l'argent du pétrole et du gaz me semble crucial.

Deuxièmement, il faut absolument éviter que cet argent serve à couvrir des dépenses de fonctionnement car celles-ci constituent des frais constants et en augmentation. Or l'argent tiré du pétrole et du gaz est fluctuant sur le long terme et sur le court terme : les cours du baril de pétrole fluctuent tout au long d'une année et d'une année à l'autre. De plus, ces ressources sont épuisables : les quantités produites vont atteindre un pic avant de baisser et un jour, il n'y aura plus de pétrole et de gaz assez rentable pour être produit. On laissera alors ce qu'il restera de ces hydrocarbures sous terre, dans nos gisements. Ainsi, en lieu et place des dépenses de fonctionnement, il serait judicieux d'utiliser l'argent du pétrole dans des investissements durables et rentables.

Une loi est prévue pour encadrer les dépenses : la loi d'encadrement et de distribution des revenus pétroliers et gaziers. Mais la loi sera-t-elle assez forte pour que

l'argent devant être versé dans le fonds de stabilisation et d'investissement n'aille ailleurs ? C'est le principal défi. Nous l'avons vu au Tchad qui avait à peu près le même dispositif mais au final l'argent du pétrole a servi à augmenter le budget de l'armée, ce que même la Banque mondiale n'a pu empêcher.

Quels sont les garde fous qui peuvent être mis en place pour éviter cela ?

On sait que le pétrole facilite la concentration du pouvoir contrairement au charbon par exemple. Le politiste Timothy Mitchell l'explique très bien dans son livre « Carbon Democracy » [*Carbon Democracy. Le pouvoir politique à l'ère du pétrole. La Découverte 2013.Ndlr*] Le charbon, l'énergie du XIXème siècle, a eu besoin de beaucoup de main-d'œuvre pour être extrait, puis transporté. Cette main-d'œuvre s'est organisée en syndicats et a pu exercer un contrôle sur la richesse produite par le charbon. Or pour le pétrole tout est automatisé, il y a peu de main-d'œuvre, l'Etat et les multinationales peuvent contrôler plus facilement cette ressource.

Donc pour bien gérer cette ressource, il faut déconcentrer le pouvoir politique : nous avons besoin d'une réforme de la Justice qui garantisse une réelle indépendance du pouvoir judiciaire vis-à-vis de l'Exécutif. Il nous faudra sans doute également renforcer les pouvoirs du parlement et diminuer les pouvoirs du président de la République. Enfin les lois doivent être rendues plus contraignantes. C'est à ce prix qu'on aura une gestion vertueuse de cette ressource.

Est-ce que ces réformes verront bientôt le jour ?

Bien que beaucoup de choses positives aient été faites au niveau des instruments de gouvernance pétrolière, je ne pense pas que les réformes politiques puissent être réalisées sous le dernier mandat de Macky Sall, parce que cela ne semble pas être sa conception du pouvoir. Tout indique, à l'image de la dernière réforme constitutionnelle qui a supprimé le

poste de Premier ministre, qu'il croit à un État jacobin avec un chef qui supervise et ordonne presque tout. Il prône une concentration du pouvoir de décision et une réduction de la chaîne de commandement pour atteindre le plus rapidement ses objectifs. Les réformes institutionnelles profondes ne sont pas sa priorité. En revanche il y a une volonté claire d'encadrement et de renouvellement du cadre administratif. Cet aspect est positif.

Cependant, constater les limites actuelles du système est assez contreproductif. Il faut agir malgré elles : en travaillant à faire de son mieux quand on est dans le système administratif ou sinon, lorsqu'on y est pas, à informer les gens, aller leur parler, écrire des livres, participer à des débats sérieux, mettre la pression sur les hommes politiques et sur les compagnies pétrolières qui ne souhaitent surtout pas l'émergence de tensions sociales autour de leur zone de production.

Il faut compter sur la maturité démocratique croissante du peuple. Lorsque la pression populaire sera assez forte, on aura ces réformes institutionnelles de déconcentration du pouvoir. Il en va de même pour la corruption. Le pétrole peut agrandir les failles qui existent déjà. C'est un révélateur. Les flux d'argent qu'il draine sont importants et cela peut accroître la corruption. Les réformes peuvent l'atténuer mais c'est aussi une question de responsabilité individuelle. Tout le monde doit se mettre au niveau de l'enjeu. Les agents de l'administration doivent savoir que chaque sou non optimisé, mal investi ou, dans le pire des cas, détourné est une perte pour les Sénégalais qui meurent par exemple dans les hôpitaux faute de soins et de plateaux techniques adéquats. La population quant à elle doit s'informer plus et mieux et ne pas démissionner de la politique. S'il y a une vigilance permanente de l'opinion publique, il y aura moins de soucis. C'est en cela que le rôle des journalistes est essentiel. Sur la question du pétrole, le traitement journalistique est trop sensationnaliste, il manque un travail sérieux. Pour avoir publié un ouvrage sur la question, à rencontrer des médias et être sur le terrain à informer à les

gens, je vois clairement l'ampleur de la désinformation causée en partie par le traitement sensationnaliste de la question pétrolière.

En résumé, pour que le pétrole et le gaz participent à l'épanouissement collectif, social et matériel, on a besoin d'un engagement citoyen, médiatique, politique et institutionnel.

Vous terminez votre livre, L'or noir du Sénégal, qui porte sur les enjeux de l'industrie pétrolière, en évoquant le réchauffement climatique. Or la combustion du pétrole et du gaz pèse pour beaucoup dans le réchauffement climatique. N'est-ce pas paradoxal ?

Je ne suis pas de ceux qui pensent qu'il faille laisser les ressources dans le sous-sol. Le Sénégal a besoin d'exploiter ces ressources même si il doit essayer à l'avenir de pouvoir se passer d'elles, et ce grâce à un investissement intelligent dans la résilience territoriale, la production agricole, la formation et les énergies dites renouvelables. Le monde est un complexe où produits minéraux et êtres vivants interagissent sans cesse, et nous ne sommes qu'un maillon de cet enchevêtrement d'interactions complexe. On brûle du fossile, on émet du CO₂, il y a l'effet de serre, nos récoltes s'assèchent etc. Le Sénégal doit se préparer à vivre dans un monde qui aura des contraintes écologiques. Les pays riches, Chine, pays de l'Union européenne, Russie et Etats-Unis ont des comportements destructeurs pour la pérennité de l'espèce humaine. On ne peut pas compter sur eux pour changer quelque chose.

Se préparer à être résilient, c'est produire autrement, déconcentrer les villes, éduquer autrement, et réfléchir à la manière dont nous produisons l'électricité. Il faut bannir le charbon et aller vers un mix gaz et énergies renouvelables.

Et puis, il faut réfléchir au pourquoi de notre activité économique qui est pour moi simplement le vivre bien.

Mon prochain ouvrage portera sur l'irresponsabilité des pays riches par rapport au climat. L'Afrique, objet de discours, ne se prononce pas sur le cours du monde. Donc c'est pour moi l'occasion de tenir un discours sur le monde, sur ces pays responsables du réchauffement climatique.

Tous les articles publiés sur ce site ont été écrits de manière indépendante. Les opinions exprimées engagent leurs auteurs et ne représentent pas nécessairement celles de la Rosa Luxemburg Stiftung